

## Entretien avec Louis Schweitzer

### « L'idée qu'on est plus ou moins français est fausse et dangereuse »

(*Les Echos*, 8 février 2010)

Propos recueillis par Marie Bellan et Leïla de Comarmond

*Au moment de la quitter, quel bilan tirez-vous de votre mandat à la présidence de la Halde ?*

Quand la Halde a été créée, rien n'était gagné. Notre objectif n'était pas seulement de produire de bonnes idées mais de faire qu'elles soient appliquées. Elle est devenue un acteur majeur de la lutte contre les discriminations. Aujourd'hui, 54% des Français la connaissent et 83% la jugent utile. Nous avons contribué à sortir de la logique qui voulait que les victimes se disaient qu'il n'y avait rien à faire et les auteurs de discriminations pensaient qu'ils ne risquaient rien. Parmi nos derniers progrès, nous sommes notamment très fiers d'avoir mis en place un réseau de correspondants locaux. Ces 115 bénévoles assurent une fonction de proximité très précieuse. Ils ont reçu plus de 3.500 personnes et permis de traiter localement 1.500 affaires sur les 10.700 qui ont été traitées au total. Et puis, la Halde a aussi fait beaucoup de choses en matière d'égalité, par exemple tout notre travail avec les grandes entreprises. Cela dit, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. On n'en a jamais fini avec les discriminations.

*Vous n'avez pas de regrets ?*

Le fait que les actions au pénal soient si peu nombreuses fait partie de mes frustrations. Quand on sait que 4 millions de personnes se disent discriminées et que la discrimination est un délit, le fait de n'avoir que vingt condamnations pénales en France par an pose un problème de crédibilité. De ce fait, à la Halde, par un souci de pragmatisme, nous privilégions les actions au civil car l'aménagement de la charge de la preuve y est plus favorable au plaignant: il suffit d'apporter une présomption de discrimination, c'est au mis en cause de prouver qu'il n'a pas discriminé, contrairement au pénal - où il faut également prouver l'intention de discriminer.

*La Halde est intervenue davantage devant les tribunaux en 2009. Avez-vous pris un tournant plus répressif ?*

Nous sommes effectivement intervenus davantage devant les tribunaux cette année. Et nous sommes suivis par les juges dans 78% des cas, ce qui prouve la pertinence de notre démarche. Depuis la loi de mars 2006, nous avons l'autorisation d'intervenir de plein

droit devant les tribunaux, ce qui n'était pas le cas au départ. La Halde a aussi la faculté de pouvoir faire des transactions pénales. Mais pour que notre travail d'instruction soit aussi efficace que possible, il nous faudrait pouvoir faire des visites inopinées dans les entreprises, comme peut le faire la Commission nationale informatique et libertés, et comme l'a annoncé le président de la République en décembre 2008, lors de son discours de Palaiseau. Nous attendons toujours le texte de loi sur ce point.

*Que pensez-vous des conclusions du rapport Héran sur les "statistiques ethniques" remis vendredi dernier à Yazid Sabeg ?*

C'est un travail remarquable. J'avais deux préoccupations majeures : qu'il n'y ait pas de fichiers de gestion nominatifs et pas de catégorisation ethno- raciale. Ces deux éléments ont été écartés, je suis donc rassuré. Enfin, le fait de confier à la Halde une mission de supervision des enquêtes qui pourraient être faites dans les entreprises me paraît une bonne chose. Il faudra être très vigilant sur la garantie des procédures utilisées, et notamment sur le respect de l'anonymat. Ce qui pose évidemment la question du seuil, en nombre de salariés, à partir duquel ces enquêtes pourraient être faites. Cela dit, ce rapport ne peut pas régler le problème des discriminations en soi, car on peut très bien mesurer sans agir. Et on peut agir sans mesurer.

*Quel profil devrait avoir votre successeur, selon vous ?*

C'est un équilibre subtil. Ce doit être à la fois quelqu'un d'engagé et qui soit entendu. Il doit être engagé au sens où il doit vraiment y croire ; mais il ne suffit pas d'être un militant de la lutte anti-discrimination car le président de la Halde doit user de son influence pour se faire entendre parce que la Halde est une autorité, mais une autorité qui n'a pas de pouvoir de sanction propre.

*Que pensez-vous du débat sur l'identité nationale ?*

Il y a évidemment une identité de la France, mais il n'y a pas une identité individuelle des Français. L'idée qu'on est plus ou moins français est une idée qui m'est étrangère. C'est une idée fautive et dangereuse. A mon sens, il y avait d'autres sujets de débat possible en ce moment.